

## Attestation de réalisation : Certificat CECB Plus

A envoyer à : OIKEN, Rue de l'industrie 43, 1950 Sion ou par e-mail à [transition-adm@oiken.ch](mailto:transition-adm@oiken.ch)

(Après la réalisation du certificat CECB Plus)

Requérant (propriétaire)

Expert CECB

Institution : ..... Bureau : .....

Nom / Prénom : ..... Expert : .....N° .....

Adresse : ..... Adresse : .....

Localité : ..... Localité : .....

Tél. / Mobile : ..... Tel. / Mobile : .....

Courriel : ..... Courriel : .....

### Bâtiment : emplacement et caractéristiques

N° EGID : ..... Parcelle / Plan : .....

Adresse : ..... Localité : .....

Type d'objet : ☐Habitat individuel (SIA I) ☐Immeuble habitation (SIA II) : Nbre logements : .....

### Coordonnées bancaire

Nom / Ville de la banque : .....

Titulaire du compte : .....

Numéro IBAN : CH : .....

### Engagement et motivation

Date de réalisation : ..... Coûts du certificat : .....CHF (TTC)

Autre(s) aide(s) financière(s) obtenue(s) : ☐Oui ☐Non

Si oui, veuillez indiquer (CHF) le(s) montants et l'(les) instance(s) donatrice(s) :

.....

Par sa signature, le soussigné atteste de l'exactitude des données qui précèdent :

Lieu et date : ..... Signature : .....

### Documents à joindre à l'attestation de réalisation

- Facture d'établissement du certificat CECB Plus ;
- Rapport d'analyse CECB Plus (Rapport pages 1 à 4) ;
- Justificatif de paiement ;
- Si une ou des aides financières sont accordées, veuillez joindre l'avis de décision d'aide.

### Conditions d'octroi

1. L'attestation de réalisation doit être transmise à l'autorité compétente dès la réalisation du certificat ;
2. Le certificat doit être établi par un expert CECB accrédité ;
3. La demande doit concerner un habitat individuel ou un immeuble d'habitation.